



Affaire pénal /familiale

Par Emilie07

Bonjour,

Mon conjoint actuel , souffre énormément part rapport à sont ex conjoint. Il on 3 enfants .

L'année dernière en août sont ex à portée plainte pour lui pour viol, l'enquête a été faite etc et les choses sont toujours en cours. On ces rencontré en novembre, et je vois la situation très difficile. Il n'a bien sûr pas fait cette chose horrible, sont ex à fait sa dans le but de le détruire. Elle lui réclame souvent de l'argent etc.

Là dans ces les enfants qui souffre la mère se déchaîne souvent sur le père , avec menace de le refaire rentrer alors qu'il n'a rien commis.

Hier soir elle était en colère car madame veut acheté une maison et veut que mon conjoint passe comme cautionner , il a été bref et ces non. Elle demande que mon conjoint l'indemnise des maison qu'il a en location etc. Madame du coup hier et venue au domicile de Monsieur alors qu'elle n'a pu le droit , et à menacé Monsieur qu'il ne verra plus les enfants etc . La garde et 1 semaine chacun c'était la semaine de Monsieur et elle parti avec les enfants.

Dans le bilan psychiatrie , madame souffre de bipolarité, voir Stockholm.

Elle change pas mal d'humeur et souvent fait pression sur mon conjoint alors qu'il ne devrait plus y avoir de contact . Ces toujours madame qui appelle ou qui vient au domicile de Monsieur. La situation commence à peser lourd . Merci de votre aide à chacun

Par ESP

Bonjour

Vous êtes difficile à lire et à suivre...

Que désignez vous par le terme "conjoint", habituellement utilisé pour des gens mariés.

Vous mêmes êtes vous mariée ?

Votre "conjoint" l'était-il avec cette "ex-conjointe" ?

Par Emilie07

Ces actuellement mon conjoint, et non ces pas un terme utilisé que part le mariage, mes lorsque on vie ensemble.

Par ESP

Vous êtes sur un forum juridique.

le conjoint désigne l'époux qui est uni à une autre personne physique par un mariage.

S'ils n'ont pas été mariés, l'ex de votre ami n'a aucun droit sur son patrimoine.